

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

retraites complémentaires Question écrite n° 56441

## Texte de la question

M. Charles Ehrmann souhaiterait connaître les dispositions que compte prendre Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité à propos des retraites complémentaires, actuellement en cours de négociation. Il attire son attention sur les conséquences financières qui en résulteront pour les ayants droit, créant davantage de disparité entre les salariés du secteur privé et ceux du secteur public. Il lui demande de bien vouloir également lui préciser quelles mesures elle entend prendre pour compenser le défaut de cotisation aux caisses de retraite complémentaire par les ASSEDIC.

## Données clés

Auteur: M. Charles Ehrmann

Circonscription: Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 56441 Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le: 15 janvier 2001, page 244